

## François Solesmes

### Louise Labé, « créature de papier » ?

Compte rendu critique de l'ouvrage de Mireille Huchon, SIEFAR, déc. 2007

Je viens seulement de lire l'ouvrage, recommandé avec chaleur par M. Marc Fumaroli dans un article du *Monde des Livres*<sup>1</sup> : « Louise Labé, une créature de papier »<sup>2</sup> de Mireille Huchon. Voici, formulée par l'auteure elle-même, la thèse qu'elle entend défendre : « Les *Euvres de Loïze Labé Lionnoize* sont une opération collective élaborée dans l'atelier Jean de Tournes par des auteurs pour la plupart très liés aux réalisations de cet imprimeur. Un vieux projet de "louer Louize" proposé dans un dialogue entre poètes par Clément Marot à une figure majeure de ses collaborateurs, Antoine du Moulin, valet de chambre de la reine de Navarre, comme version française du "laudare Laure" de Pétrarque, se trouve réactualisé. »

Et l'auteur de préciser, en se référant aux précédents de Sapho et de Diotime : « C'est à l'imitation des Italiens qu'a pu venir le projet d'accompagner la production littéraire d'une femme<sup>3</sup> *cortegiana honesta* de louanges de poètes contemporains<sup>4</sup>[...] Mais c'est aussi à l'imitation des Italiens qu'a pu naître le dessein d'imputer à une courtisane des productions littéraires sorties de plumes masculines. »

« Savante, mais ne s'en laissant pas conter, sorbonnarde, mais non philistine » selon le critique, Mme Huchon fait preuve d'une érudition étourdissante. Pas une page qui ne ruisselle de noms, de titres, de dates, de citations et de notes censés emporter l'adhésion du lecteur. On songe, dans un autre registre, à la Biographie de Saint-John Perse par lui-même, pour le volume de ses œuvres à la Pléiade – si complète, précise, circonstanciée, si cadencée – que le lecteur devrait juger inutile de chercher à en savoir davantage. Celui de Mme Huchon n'ignorera plus rien des « Magnificences de Lyon » et de la « fureur poétique » qui y avait cours au XVI<sup>e</sup> siècle. Le ban et l'arrière-ban des poètes sont convoqués et l'on pâme devant une telle érudition. L'honorable scoliaste a tout lu ou parcouru. Aussi ne pourra-t-on rien récuser de ce qu'elle avance, ni l'accuser d'interprétation.

Domage que nous revienne à l'esprit le mot de Barbey d'Aurevilly : « L'érudition par-dessus, c'est le fardeau ; par-dessous, c'est le piédestal. » Domage qu'après lui, nous évoquions le Péguy pourfendeur des termites sorbonnicoles et de leur recherche frénétique des sources, à douter qu'un grand écrivain ait jamais eu une pensée neuve, une image personnelle ; que des rencontres de style ne puissent se produire entre créateurs qui traitent

---

<sup>1</sup> *Le Monde*, 12 mai 2006.

<sup>2</sup> Genève, Droz, 2006.

<sup>3</sup> Est-ce bien nécessaire d'envisager cette hypothèse dès lors qu'on va démontrer qu'il n'y eut pas d'œuvre originale née de la plume de ladite femme ?

<sup>4</sup> Les œuvres proprement dites de la poétesse sont suivies d' « Escriz de divers Poètes, à la louenge de Louïze Labé Lionnoize ».

d'un thème aussi rebattu que l'amour.

Mais le petit mouvement de menton du pion qui vient de prendre un plagiaire en flagrant délit ; qui relève ici une influence, là une réminiscence ou un emprunt, et qui se revanche ainsi d'avoir été privé de toute inspiration créatrice !... L'alacrité du justicier mettant fin à une trop longue imposture !...

Allons, je m'égarais. Nous sommes ici en présence d'une démonstration magistralement conduite. Grâce à un recours intempérant au conditionnel dans tous ses états : « L'un et l'autre *pourraient bien* avoir tenu un rôle prépondérant dans l'élaboration de l'ouvrage » ; « Claude de Taillemont *ne pourrait-il pas plutôt* être l'auteur de » – et l'on multiplierait à loisir les occurrences du verbe *pouvoir* conjugué jusqu'à plus soif, cependant que pullulent les « *il faut supposer que* », « *il n'est pas impossible que* », « *l'on peut penser que* », « *à moins que ce ne soit* », « *il est probable que* », « *cela donne à penser que* », « *cela laisse augurer* » sans parler des « *donc* » hasardeux, des « *vraisemblablement* », des « *selon toute vraisemblance* » négligemment jetés, comme dit le poète (sauf que ce n'est pas « dans le champ des étoiles »). Et c'est ainsi que, d'hypothèses en supputations, d'allégations en conjectures, on peut se donner les gants de ne pas même faire suivre d'un point d'interrogation le titre de son ouvrage : *Louise Labé, une créature de papier*.

Ici, je dirais bien que je me faisais une autre idée de la rigueur intellectuelle, mais l'on sait l'aigreur de certains à l'égard des détenteurs de parchemins.

Il est des vertus qu'on ne saurait dénier à Mme Huchon, l'acharnement n'étant pas la moindre. Dans l'instruction à charge qu'elle conduit, nul indice ne lui semble négligeable, et entre autres, invoqués à maintes reprises, les jeux de lettres et jeux de mots sur les noms de Labé, louer et Louise, *labera* et lèvres... Aussi le lecteur se trouve-t-il noyé sous un déversement de détails oiseux ou sujets à caution. Un exemple entre mille vaut d'être rapporté. L'historien Pierre de Saint-Julien écrit, incidemment, en 1584 : « et si [le lecteur] veut voir le discours de dame Loyse l'Abbé, dicte la belle cordière (œuvre qui sent trop mieux l'érudite gaillardise de l'esprit de Maurice Scève, que d'une simple Courtisane [...]) » Et voici ce qu'on en conclut : « *Le Débat de Folie et d'Amour* ici appelé discours, relèverait donc de la plume de Maurice Scève. Cette attribution mérite considération, bien qu'elle soit postérieure de trente ans à la publication de l'ouvrage de Louise Labé. »

On voit l'autorité d'un tel témoignage ; mais dès lors qu'il peut nourrir le procès... C'est le cas de dire que nulle précision n'est ici innocente.

L'attaque porte sur l'authenticité de l'œuvre ; mais en discréditant la figure même de Louise Labé, on ne rendra que plus vraisemblable la fausseté de l'attribution. Déjà, l'excellent Saint-Julien, cité plus haut, insinuait qu'il était douteux qu'une « simple courtisane » eût composé le *Débat de Folie et Amour*, et l'on sent bien que Mme Huchon partage ce sentiment : « Louise Labé fut, à coup sûr, une courtisane ». Sans doute, les preuves, là encore, sont faibles, mais qu'importe : on n'imagine pas une courtisane notoire, scandaleuse, écrire de tels sonnets et élégies, pas plus qu'un homme de sac et de corde comme Villon composer le *Testament*. Une chance que Colette ait poursuivi son œuvre après avoir défrayé la chronique en se montrant nue au music-hall : dans cinq cents ans, il se serait bien trouvé une universitaire patentée pour nous démontrer que les *Claudine*, *L'Ingénue libertine*, *La Retraite sentimentale* n'avaient pu être écrits par cette autre femme aux mœurs libres, qui choquait la bonne société de son temps. On pensait que le propos de Proust, dans *Contre Saint-Beuve*, sur

le moi social et celui du créateur, s'était imposé à tout universitaire : le sourd dénigrement de la personne de Louise Labé montre qu'il n'en est rien.

(À mes yeux non prévenus, la sensualité de la belle Cordière me paraîtrait plutôt un garant de l'authenticité de l'œuvre.)

Après deux cents pages de considérations capitales telles que « Ses prétendus laudateurs ne l'ont pas forcément connue » – ce qui ne souffre pas la discussion, le lecteur attend toujours l'argument topique qui mettrait fin à son scepticisme. Il n'attendra plus, il ne sera plus tenté de crier : « Au fait ! » : la scoliaste met en effet sous ses yeux, en parallèle, le sonnet LV des *Souspirs* d'Olivier de Magny, paru en 1557 et le sonnet II des *Euvres de Louïze Labé* parues en 1555, rééditées en 1556.

« Les quatrains sont identiques mais les tercets diffèrent ». Ceux-ci devant être rapprochés d'une autre production d'Olivier de Magny, parue en 1559. À tout lecteur de bonne foi, la conclusion s'impose, que Mme Huchon formule sans barguigner : « Et si Olivier de Magny était l'auteur des deux versions ? » Et pourquoi non ? Pourquoi Corneille n'aurait-il pas écrit l'œuvre de Molière ? Est-ce qu'un histrion peut écrire *Le Misanthrope*, ou une « courtisane insigne » les poèmes parus chez Jean de Tournes en 1554 ? Il est bien plus satisfaisant pour l'esprit que Marlow ou le Comte de Derby, 6<sup>ème</sup> du nom, ait écrit l'œuvre de Shakespeare, autre baladin notoire.

[Louise Labé]

[Olivier de Magny]

O ris, ô front, cheveux, bras, mains et doigts :  
O lut pleintif, viole, archet et vois ;  
Tant de flambeaux pour ardre une femmelle !

De toy me plein, que tant de feus portant,  
Et tant d'endrois d'iceus mon cœur tatant,  
N'en est sur toy volé quelque estincelle

O pas espars, ô trop ardente flame,  
O douce erreur ô pensers de mon ame  
Qui ça, qui va me tournez nuict et jour,

O vous mes yeux, non plus yeux mais fonteines,  
O dieux, ô cieux, et personnes humaines  
Soyez pour dieu tesmoins de mon amour

La conclusion va de soi. Même un sourd de naissance dirait où se tiennent le rythme sûr, l'élan authentique, l'invention poétique, en un mot l'inspiration, malgré les contraintes du genre, ses figures imposées, – et où la gaucherie, la banalité, l'imitation.

Quant à ce vers superbe de force et d'envolée : « Tant de flambeaux pour ardre une femmelle ! » dont Mme Huchon crédite un Olivier de Magny amoureux dépité qui réglerait ainsi ses comptes, la remarquable platitude de ces tercets que clôt un vers... digne de mémoire suffirait à faire justice de cette attribution.

Disons que si Olivier de Magny est bien l'auteur des deux versions, le poète n'a guère fait de progrès de 1555 à 1557 !

Qu'à cela ne tienne : voici, mis en parallèle, le sonnet III des *Euvres de Louïze Labé* et le sonnet LXVI des *Souspirs*, tous deux s'inspirant d'un sonnet de Jacobo de Sannazaro.

[Louise Labé]

[Olivier de Magny]

O longs désirs, o espérances vaines,  
Tristes soupirs et larmes coutumières  
A engendrer de moy maintes rivières,  
Dont mes deux yeux sont sources et fontaines :  
O cruauté, o durtez inhumaines,  
Piteus regards des celestes lumieres,  
Du cœur transi o passions premieres,  
Estimez-vous croître encore mes peines ?  
Qu'encor Amour sur moy son arc essaie,  
Que nouveaux feus me gette et nouveaux dars :  
Qu'il se despote, et pis qu'il pourra face  
Car je suis tant navrée en toutes pars,  
Que plus en moy une nouvelle playe  
Pour m'empirer ne pourroit trouver place

Inutile desir, interdite esperance  
Cauteleuse pensée et vouloir aveuglé,  
Larmes, plainctes, soupirs et tourments dereiglé  
Donnez ou paix ou tresve à ma longue souffrance.  
Et s'au mal le dédain ny l'oubly n'a puissance,  
Et que je doive ainsi sans fin estre comblé  
De tant et tant d'ennuy dans mon ame assemblé  
Face la mort sur moy sa dure violence :  
Ou le ciel promptement me foudroie le chef,  
Car je n'ai point de peur de nul mortel meschef,  
Pourvu qu'en trespasant ma peine ne me suive :  
Sus donc Amour, va t'en, retire toy, a dieu,  
Ta force en mon endroit demeure ores oisive  
Puis que nouvelle playe en moy n'a plus de lieu

Accordons à Mme Huchon qu' « il y a, dans le sonnet de Louise Labé, une surcharge d'images pétrarquistes ». (Ailleurs, on lui fera le reproche inverse : tel de ses sonnets est plus éloigné d'un célèbre sonnet de Pétrarque – ce qui semble être porté à son passif.)

Mais là encore, on voit, on entend assez qui possède, innés, ces... ingrédients poétiques que sont concision et cadence, harmonie, insolite et justesse de l'image, et bond, et legato, et chant, et danse....

On imagine assez quel commentaire ferait l'Alceste du *Misanthrope* de vers tels que « Cauteleuse pensée et vouloir aveuglé » ou du dernier tercet. On passe d'une version à l'autre comme de l'original du *Cimetière marin* à la traduction « en vers français » qu'en fit un certain Colonel Godchot qui se piquait de poésie <sup>5</sup>.

Je n'ai pas lu les *Souspirs*, le recueil des *Amours*, celui des *Odes*, m'étant tombés des mains. Et pourtant, j'aurais dû y trouver au moins quelques vers dignes des *Sonnets*, des *Élégies* qu'Olivier de Magny, dans un beau mouvement d'humilité rare chez les écrivains, ne voulut pas signer de son nom, un peu comme si Ronsard avait pris un pseudonyme féminin pour publier le meilleur de son œuvre !

Voici trois pièces tirées des *Amours* et des *Odes* où le poète donne sa mesure. Nous les aurions à dessein choisies pour leur platitude ou leur gaucherie ? Il n'est de page de l'Œuvre qui ne soit de cette encre : jamais on ne quitte le registre du gracieux – et du convenu. De Magny est de ces rimeurs élégants et détachés, aux tours éprouvés, aux images attendues et éculées. Grand expert en imitation, et d'abord du jeu des contraires cher aux pétrarquistes, on chercherait en vain en sa poésie abondante et facile, le moindre accent qui nous surprenne et nous saisisse par sa nouveauté, sa vérité.

---

<sup>5</sup> Elle parut dans le numéro spécial des *Cahiers du Sud* consacré à « Paul Valéry vivant », 1946, p. 374-375.

Des contraires effets de son amour,

à Jehan de Jehan

☆

ODE

Je cherche Paix, et ne trouve que Guerre,  
Ore j'ai peur, ore je ne crains rien,  
Tantôt du mal, et tantôt j'ai du bien,  
Je vole aux cieus, et ne bouge de terre :

Avoir peu de repos en beaucoup de détresse,  
Ne voir point d'assurance en un doute connu,  
Voir la douceur couverte et l'amertume à nu,  
En cœur vide de foi et rempli de finesse.

Dans mes désirs, l'espérance j'enserre,  
Puis en l'instant je lui romps le lien,  
J'aime celui qui m'est le seul moyen  
Du dard pointu qui sans cesse m'enferme,

Ne rire que parfois et larmoyer sans cesse,  
Se voir pour un grand bien en grand mal détenu,  
Se voir à mille morts en vivant parvenu,  
Avecq'trop gaie perte au gain d'une tristesse.

Je vois sans yeux, je cours sans déplacer,  
Libre je suis, et me sens enlacer  
D'un câble d'or que le Soleil égale.

Chercher toujours un heur sans le pouvoir trouver,  
Au plus chaud de l'été cent hivers éprouver,  
Etre sans cesse oisif et sans cesser en peine,

Je glace au feu, et brûle dedans l'eau,  
Je ris en pleurs et ronge mon cerveau,  
Chantant toujours comme fait la cigale.

Se fâcher du plaisir, se plaire de l'émoi,  
C'est ce qui fait, Ami, toujours avecques moi  
L'espérance douteuse et la douleur certaine.

*Les Amours, X*

*Les Odes*

A S'AMYE

Ode

Elle est à vous, douce maîtresse,  
Cette belle et dorée tresse,  
Qui ferait honte au mêmes or,  
Et ce front qui d'ivoire semble,  
Et ces yeux deux astres ensemble,  
Maîtresse, sont à vous encore.

À vous est ce beau teint de roses,  
Et ces deux belles lèvres closes,  
Qui semblent deux brins de coral :  
Et ces dents par où se repousse  
Le musc de votre haleine douce,  
Qui semblent perles ou cristal.

Bref à vous est la belle face,  
Le bon esprit, la bonne grâce,  
Qu'on voit en vous et l'entretien :  
Seule est à moi la peine dure,  
Et tous les travaux que j'endure  
Pour vous aimer et vouloir bien.

*Les Odes (Quatrième livre)*

N'ayant composé – on nous l'a surabondamment prouvé – ni les *Sonnets* ni les *Élégies* parus sous son nom, la problématique, l'improbable Louise Labé ne saurait non plus avoir écrit le *Débat de Folie et d'Amour*. En revanche, Maurice Scève semble pouvoir en endosser la paternité comme l'insinuait déjà, en passant, de Saint-Julien, trente ans après la parution de l'ouvrage ; et davantage : avoir été le maître d'œuvre de « l'une des plus belles mystifications littéraires », selon l'expression de Mme Huchon. N'est-il pas alors un poète « très répandu », un bel esprit à l' « érudite gaillardise », à la « gaye fantaisie », un virtuose en fait d'anagrammes, d'emblèmes et de devises ? Célébré par ses contemporains, un « mystificateur exceptionnel », nous dit-on et, partant l'un des plus prisés par les « entrepreneurs des fastes lyonnais ».

Il plaît à notre iconoclaste de le voir ainsi – pour les besoins de sa cause. Elle est bien la seule : tous ceux qui se sont penchés sur la figure et l'œuvre du poète tiennent Maurice Scève pour un homme secret et pudique, un contemplatif anxieux, tourmenté, épris, nourri de l'idéalisme platonicien de Pétrarque, qui avait « une prédilection pour la science, la retraite et la solitude. » Ce qui est assez conforme aux austères portraits que nous avons de lui, dont le dessin à la mine de plomb reproduit dans l'édition de *Délie* procurée par Eugène Parturier<sup>6</sup>.

Si nous ne considérons plus l'œuvre majeure de Scève comme « à peu près illisible », selon le jugement de Sainte-Beuve, elle n'en est pas moins d'un abord ardu. Longuement élaborés avec la volonté, chez le poète, d'être hermétique, ses 449 dizains en vers décasyllabes procèdent du seul intellect. Il s'agit de rien moins que d'atteindre, par cette célébration de la femme aimée, aux plus profonds arcanes du féminin.

En voici deux, pris au hasard :

XXXV  
Ja deux Croissantz la Lune m'à monstrée :  
Autant de fois plaine nous est descreue :  
Et deux Soleilz, qui m'ont cy rencontré,  
Autant de toy m'ont la memoire creue,  
Que m'est la force en l'attente receue  
Pour le long temps qui tant nous desassemble,  
Que vie, et moy ne povons estre ensemble.  
Car le mourir en ceste longue absence  
(Non toutesfois sans vivre en toy) me semble  
Service esgal au souffrir en presence.

CLXVI  
Tout jugement de celle infinité,  
Ou tout concept se trouve superflus,  
Et tout aigu de perspicuité  
Ne pourroyent joindre au sommet de son plus.  
Car seulement l'apparent du surplus,  
Premiere neige en son blanc souveraine,  
Au pur des mains delicatement saine,  
Ahontiroyt le nud de Bersabée :  
Et le flagrant de sa suave alaine  
Apouriroyt l'odorante Sabée.

Tout lecteur de bonne foi en conviendra : il y a un tel abîme entre le style à l'extrême abstrus et contourné de ce que Scève a signé et celui du *Débat*, vif, pimpant et qui va droit son chemin avec une sorte d'alacrité, qu'ils ne sauraient avoir la même origine. Un tel rapprochement est tout bonnement contre-nature. Et il faut savoir gré à un Guillaume Colletet (première partie du XVIIe siècle) d'avoir écrit : « le style de Louise Labé est pur par rapport au mauvais goût de son temps et elle sait s'approprier ce qu'elle tire de l'imitation des anciens. » Le pauvre homme se montre ici la victime, comme le furent tant et tant, de sa fraîcheur d'âme ! Par chance, Mme Huchon parut enfin, qui nous démontre, de manière *irréfutable*, que l'œuvre que nous révérons jusqu'à elle « est un texte artificiel bien éloigné

<sup>6</sup> Pour la Société des Textes français modernes (Paris, Librairie E.Droz, 1913).

de ces accents de sincérité et d'authenticité absolue que l'on a cru y lire ». (Mais qui a prétendu que l'œuvre ne portait pas la marque de son temps ? qu'on n'y décèle nulle influence ? – au vrai, de quelle façon transcendée, ce que vit bien l'honnête Colletet, précisément. Il faut être un Saint-John Perse pour se revendiquer en poète « fils de personne », pas même d'un Claudel ou d'un Segalen !)

Mais des supercheries littéraires analogues, rappelle Mme Huchon, il y en eut d'autres, dont l'attribution à une femme des *Lettres de la Religieuse portugaise*. Puis-je dire que je ne fus pas surpris de voir Frédéric Deloffre les rendre à leur véritable auteur, le comte de Guilleragues, en dépit des accents énamourés d'un Marcel Jouhandeau, tant, à les lire, j'éprouvai un malaise analogue à celui que me donne Proust rapportant les faits et gestes et propos d'Albertine – ce qui lui valut d'essayer les justes reproches d'une Colette qui, elle, avait l'expérience du saphisme ?

On peut être une Sorbonnarde patentée, brandissant une moisson de fiches, et être dépourvue de l'oreille – et d'abord *interne* – que vous donne l'expérience poétique. Ce qui n'est que fâcheux pour le commun, devient déplorable quand cela vous prive du sens critique qu'un lecteur est en droit d'attendre d'un universitaire de haut vol.

En achevant la mise à mort, on invite benoîtement le lecteur moderne à continuer de goûter une « voix d'autant plus forte qu'elle était travestie » (!!!) En d'autres termes, d'autant plus forte qu'elle survit au décri, au déni qu'on lui fait subir !

Et Mme Huchon de poursuivre : « Que cette femme ait été couchée sur le papier par des hommes cyniques, elle reste un nom auquel attacher une lecture invitant à renouer avec une pratique où le plaisir pur s'abstrait des contingences de la création et où chacun est invité à faire sa propre lecture ! »

Et si le cynisme n'était pas là où on le place ? Car voici comment pourrait se traduire cette dernière citation : « J'ai prouvé que l'œuvre prétendument de Louise Labé n'est qu'« une supercherie brillante », une mystification délibérée, collective ; que celle qui passe pour l'avoir écrite est « une femme de paille », « une poupée désarticulée », mais continuez d'y prendre le même plaisir qu'au temps où vous pensiez authentiques et l'ouvrage, et sa signataire. »

Sans doute, nous dit-on, quelques ombres subsistent-elles : « Resterait à savoir qui, dans ces textes, a pu s'amuser à donner une image brouillée de Louise Labé<sup>7</sup>. Lesquels de ses poètes ont participé à la rédaction de ses sonnets et de ses élégies ? »

Pour ma part, je verrais très bien l'œuvre se composer dans ce qu'on nomme aujourd'hui un « atelier d'écriture » dirigé par le « gaillard », le joyeux drille Maurice Scève.

Mais faisons confiance à l'avenir pour nous apporter « quelques réponses, au moins partielles. »

(Compte tenu de l'ingéniosité de la Sorbonne, une Pernelle du Guillet eut bien de la chance de n'avoir pas, pour louer son œuvre, une escorte de poètes et de ne pas être une courtisane : on en eût fait une autre « créature de papier » !)

En cartésienne bon teint, qui ne s'en laisse pas conter, Mme Huchon tient que le génie ne pouvant paraître que dans des circonstances propices à son éclosion, il est inconcevable

---

<sup>7</sup> Ce n'est certes pas Mme Huchon !

qu'une courtisane issue d'un milieu modeste ait pu, en son siècle, écrire l'œuvre qui parut sous le nom de Louise Labé. Que c'est *donc* là le fruit d'une mystification qu'il est urgent de dénoncer.

Puis-je suggérer à de dignes universitaires de mettre un terme à d'autres impostures qui ne blessent pas moins la raison ? Ainsi, il est impossible que la bergère inculte qui entendait *ses* voix, vers Domrémy, soit celle-là même qui déconcerta ses juges retors, rompus à la casuistique, par des réponses si « inspirées », que leur naturel, leur autorité – non dépourvus de malice – continuent de nous étonner.

Et, de même, qu'on cesse de nous faire croire qu'une petite bonne devenue femme de peine, puis femme de ménage ait peint des *Bouquets* que l'on put rapprocher d'une rosace de cathédrale, de tel buisson ardent ou de « fabuleux herbiers », et qui sont aujourd'hui en des collections ou des musées, sous la signature de Séraphine [de Senlis] ! Avec cette circonstance aggravante que la matière de cette peinture à l'huile « découle d'une maîtrise consommée des pinceaux, des solvants, des glacis et des empâtements. »<sup>8</sup>

Je ne sous-estime pas les devoirs de la confraternité, mais je m'étonne, je m'afflige de voir M. Fumaroli couvrir, de sa haute autorité, une entreprise aussi discutable. Pour que la démonstration de Mme Huchon fût, comme il l'affirme, « irréfutable », il aurait fallu moins libéralement recourir aux « peut-être » et aux « semble-t-il » dont on fait un usage immodéré, mais surtout, au lieu de s'en tenir à des rencontres toutes formelles, s'adonner à une « critique interne » des œuvres en présence. Quant à déclarer, comme il le fait, cette démonstration « réjouissante », dirai-je que cette laborieuse « momerie » ne fait pas même sourire ?

Les annales littéraires, et d'abord celles des régimes totalitaires, doivent bien comporter des exemples d'écrivains dépossédés de leur œuvre. Dans le présent cas, la spoliation aura été posthume, commise par une intellectuelle notoire, sans qu'*aucune* preuve déterminante nous soit fournie. Rien, à ses yeux, qu'un faisceau de présomptions.

Il est vrai que l'on a envoyé tant d'êtres au bûcher ou à la guillotine – sur l'intime conviction de leurs juges... Au reste, en matière de verdict littéraire, pourquoi le doute bénéficierait-il à l'accusé ? Dès lors qu'ici, l'intéressée ne risque pas de faire appel.

L'entreprise de Mme Huchon laisse songeur. Une voix de femme s'élève en un temps où, à quelques exceptions près, le « sexe » se borne à être objet de célébration. Elle aurait pu être placide, prudente, à l'exemple de celles des poétesses des cercles lettrés. Mais c'est une voix de gorge, de ventre – ce qui, venant surtout d'une femme, ne peut que surprendre, voire offusquer un auditoire accoutumé aux voix de tête. Une voix qui chante l'amour au féminin avec une intrépidité, une véhémence, une audace qui demeureront sans exemple jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Malgré toutes les sujétions de l'époque, la retenue qui sied au sexe, et en se soumettant aux conventions du langage pour mieux les transmuier, une femme tire de sa chair des accents dont la puissance d'incantation demeure intacte, et que nous pouvons mieux priser, sans doute, qu'aucun des siècles précédents, de même que l'œuvre de Georges de La Tour a dû attendre trois cents ans avant d'être l'un de nos « alliés substantiels ». Une femme renouvelle les lieux communs du langage amoureux avec un mélange de grâce et de vaillance, une sûreté de souffle, un goût de l'image, qui témoignent d'un art d'exception que l'on dirait, bien à tort,

---

<sup>8</sup> Jacques Busse, in Bénézit, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs...*, Gründ, 1999.



inné.

Maintes raisons auraient dû dissuader Mme Huchon de s'acharner sur cette figure et cette œuvre alors qu'elle ne disposait pas d'une seule *preuve*, en procureur animé de sa seule intime conviction. Un sentiment qu'elle ne parviendra à faire partager qu'à ceux qui sont dépourvus du moindre sens poétique. Car plusieurs évidences s'imposent à tout bon lecteur :

- Il n'est pas un des « poètes » auxquels elle prête cette œuvre qui nous ait laissé dans ses recueils le moindre accent comparable. Et un Scève, un de Magny, moins que tout autre !

- Il n'est pas un poète de l'entourage de Louise qui n'eût tenu à singulier honneur de publier sous son nom de tels vers s'il en avait été l'auteur. C'est tout ignorer de la vanité des poètes, que d'imaginer l'un d'eux se privant, « par gaye fantasie », de la gloire attachée à cette œuvre d'emblée perçue comme sans égale.

- Il n'est nul besoin de rechercher à quelles invites les « poètes de Louise » obéissent, et Pelletier du Mans, contemporain de la poétesse, collaborateur de l'imprimeur de Tournes, a tout dit en ce seul vers : « Louise à ses loueurs est cause de leur gloire. »

- Cette supercherie littéraire aurait attendu la sagace Mme Huchon pour être dévoilée, alors qu'elle impliquait tant de participants ? La personne de Louise Labé aurait été à ce point vilipendée par la bonne société lyonnaise, et si durablement, s'il s'était agi d'une œuvre apocryphe ?

Mais que ceux que la lecture de l'article de M. Fumaroli aurait troublés, que la fréquentation du fastidieux ouvrage de Mme Huchon aurait laissés incertains, se rassurent : la biographie récente, exemplaire, de Madeleine Lazare<sup>9</sup> leur rendra la Louise Labé qu'ils admiraient. Mieux, par la finesse que l'auteur déploie dans l'analyse de l'œuvre, ils trouveront là de nouvelles raisons de s'émerveiller.

Seiziémiste émérite, Mme Lazare réunit en elle toutes les vertus que l'on attend d'un grand professeur : une information étendue, sans ostentation, la clarté d'exposition, la rigueur intellectuelle – et, ce qui, eu égard au sujet, se révèle irremplaçable, un sens littéraire, une sensibilité poétique qui lui épargnent de confondre le bon grain et l'ivraie.

Elle n'élude pas les obscurités, mais n'use que rarement du « peut-être » ; elle sait raison garder face aux légendes ; elle examine avec honnêteté les hypothèses, et comme elle n'a pas de thèse à défendre coûte que coûte, le lecteur ne cesse d'aller du plausible au probable avec le sentiment d'une constante véracité.

Et que l'on sait donc gré à l'auteur de son empathie, de sa générosité pour la figure de Louise ; de sa ferveur éclairée pour l'œuvre – quand le dénigrement perpétuel ou du moins la tiédeur, la distance, semblent le « climat » intellectuel de Mme Huchon !

Il faut d'ailleurs lire la biographe pour mesurer l'ampleur et le poids des omissions, – délibérées, à l'évidence – de Mme Huchon. Ainsi, pour mieux accréditer la thèse d'une Louise Labé quasi mythique, n'ayant aucune épaisseur, et à coup sûr pas littéraire, aura-t-on occulté la quasi totalité des rares documents relatifs à son passage sur terre, alors qu'on se montre proluxe, intarissable, sur nombre de *figurants* qui sont, en la circonstance, à peine des silhouettes.

---

<sup>9</sup> Madeleine Lazare, *Louise Labé*, Paris, Fayard, 2004.

Louise exécutée ? Louise rayée de la littérature française, universelle ? Qui a lu Madeleine Lazare est en mesure de rassurer les âmes alarmées : Louise est bien vivante, « en chair et en os » et non en papier ; et longtemps, longtemps encore, après que le réquisitoire de Mme Huchon aura rejoint, dans l'« histoire littéraire », l'assez pitoyable « Ode à Sire Aymon » d'Olivier de Magny citée dans la biographie, notre poétesse continuera de faire prévaloir les droits imprescriptibles de l'amour incarné et du chant qui l'honore.

François Solesmes